

La rémunération des dépôts des ménages est plus élevée et diminue moins vite en 2016 que celle des entreprises

Sur un an, le taux de rémunération des dépôts bancaires diminue légèrement (0,77 %, après 0,89 % en décembre 2015). Ce taux moyen reflète cependant des évolutions et des niveaux contrastés entre ménages et sociétés non financières (SNF). Le taux de rémunération des dépôts des ménages, plus élevé que celui des SNF, diminue modérément, de 8 points de base (0,99 %, après 1,07 %), tandis que celui des SNF affiche un retrait plus marqué de 21 points de base (0,46 %, après 0,67 %).

L'écart de taux sur les seuls comptes à terme entre les ménages et les SNF est globalement stable sur un an, de l'ordre de 80 points de base en faveur des ménages pour les durées les plus courantes, qui sont inférieures à 2 ans. En outre, les taux moyens servis aux ménages sur les plans d'épargne logement restent particulièrement élevés en raison de la fixité de la rémunération dont bénéficient les plans plus anciens.

Taux moyens de rémunération des encours de dépôts bancaires, en % et CVS (a)

	déc-15	oct-16	nov-16 (e)	déc-16 (f)
Taux moyen de rémunération des encours de dépôts bancaires	0,89	0,79	0,78	0,77
Ménages	1,07	1,00	1,00	0,99
dont : - dépôts à vue	0,05	0,04	0,04	0,04
- comptes à terme ≤ 2 ans (g)	1,63	1,31	1,30	1,28
- comptes à terme > 2 ans (g)	2,56	2,28	2,26	2,14
- livrets à taux réglementés (b)	0,80	0,80	0,80	0,79
dont : livret A	0,75	0,75	0,75	0,75
- livrets ordinaires	0,56	0,36	0,35	0,34
- plans d'épargne-logement	2,81	2,74	2,74	2,74
SNF	0,67	0,50	0,48	0,46
dont : - dépôts à vue	0,19	0,14	0,13	0,13
- comptes à terme ≤ 2 ans (g)	0,85	0,55	0,51	0,50
- comptes à terme > 2 ans (g)	2,22	1,93	1,90	1,88

Pour mémoire :				
Taux de soumission minimal aux appels d'offres Eurosystem	0,05	0,00	0,00	0,00
Euribor 3 mois (c)	-0,13	-0,31	-0,31	-0,32
Rendement du TEC 5 ans (c), (d)	0,07	-0,35	-0,18	-0,20

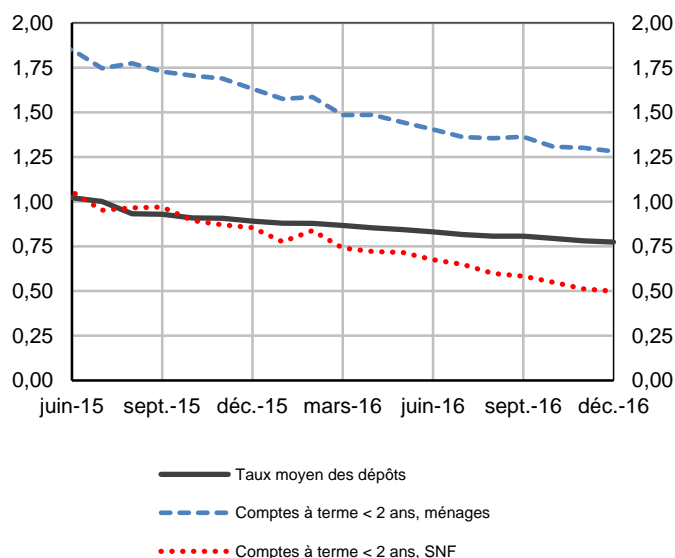
- Les taux d'intérêt présentés ici sont des taux apparents calculés en rapportant les flux d'intérêts courus des mois sous revue à la moyenne mensuelle des encours correspondants. Pour les différents types de dépôts, y compris ceux dont la rémunération est progressive, ils correspondent à la moyenne des conditions pratiquées lors du mois sous revue par les établissements de crédit français sur les dépôts des sociétés et des ménages (y compris institutions sans but lucratif au service des ménages) résidents.
- Les livrets à taux réglementés comprennent les livrets A, livrets bleu, livrets de développement durable, comptes épargne-logement, livrets jeunes et livrets d'épargne populaire.
- Moyenne mensuelle.
- Taux de l'Échéance Constante 5 ans. Source : Comité de Normalisation Obligatoire.
- Données révisées.
- Données provisoires.
- Y compris les bons de caisse, autres comptes d'épargne à régime spécial, plans d'épargne populaire et emprunts subordonnés.

Source : Banque de France

Rémunération des placements auprès des institutions financières monétaires

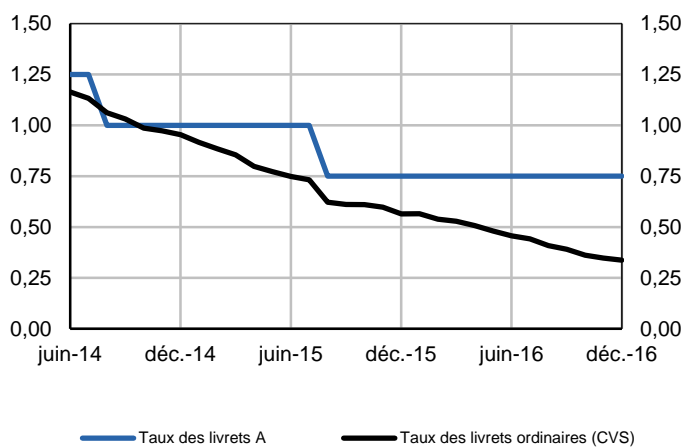
Comptes à terme inférieur à 2 ans et dépôts (CVS)

En pourcentage



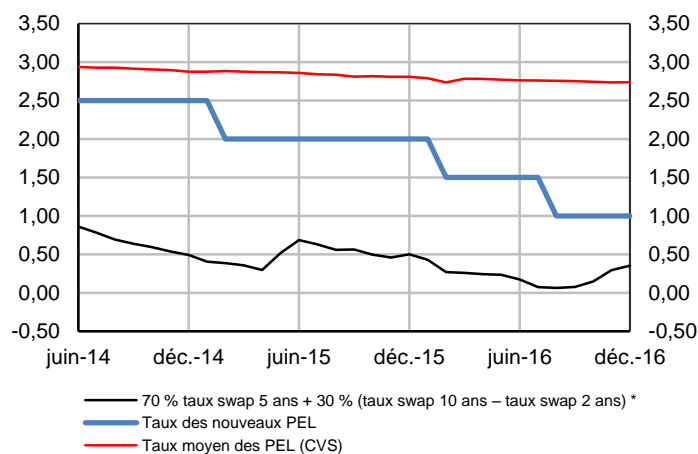
Livrets A et livrets ordinaires

En pourcentage



PEL

En pourcentage



* La formule réglementaire du taux du PEL est le maximum des deux termes suivants :

- 70 % taux swap 5 ans + 30 % (taux swap 10 ans – taux swap 2 ans), arrondi au quart de point de pourcentage supérieur,
- 1 %

Source et calculs : Banque de France

Les demandes d'abonnement aux Stat info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr